

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 145 (2000)
Heft: 5

Nachruf: Pour prolonger l'à Dieu... : hommage au divisionnaire Michel-Henri Montfort (1929-2000)
Autor: Pedrazzini, Dominic M.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour prolonger l'à Dieu...

Hommage au divisionnaire Michel-Henri Montfort (1929-2000)

Le 31 décembre 1986, le commandant de la division de campagne 2 remet son commandement, se retire de l'active, pour raison de santé. Le 30 mars 2000, le divisionnaire Montfort remet son âme à Dieu, se retire de ce monde, pour raison d'immortalité.

Le soldat ne meurt pas, il se retire, dit l'adage. Il s'éloigne le temps d'une paix éternelle. Le divisionnaire Montfort envisage cette promesse par de fréquentes retraites à l'abbaye d'Hauterives. *Ora et labora*: prie et travaille, dans la règle des Cisterciens. Sa méditation se fait, maintenant, à la lumière de sa foi. Sans limite. Il sait que la relève est là. La mission même de l'armée veut cette cadence et cette permanence. Il comprend la nécessité du silence, de la réflexion. Sa créativité s'en est toujours nourrie. Son ouverture aux autres y a toujours gagné.

A tous les niveaux, la disponibilité, le devoir de présence, le sacrifice de son temps, de sa vie même, le dépassement de soi, animent l'officier genevois Michel Montfort. Ses lointaines origines savoyardes l'incitent à regarder au-delà des frontières. A trouver un point d'ancrage assez fort; à être encore plus confédéré par l'armée, expression même de la patrie. A poursuivre une tradition illustrée par son père, le colonel divisionnaire Marcel Montfort (1892-1971). Il se voue, tout entier, à cet appel des armes, à cet état d'esprit.

Sans trêve. A cette condition – pense-t-il – le service est acceptable. Il élève, car il permet le refus d'un homme comme d'un pays tout entier à l'indignité, à l'injustice et à l'ineptie. C'est une force d'affirmation, c'est une force d'existence. Toute ascèse demande sacrifices et souffrances. Il est difficile de les partager. Un hommage particulier s'adresse à sa famille pour l'avoir compris et tant aidé.

Après les jeunes années de vie de garnison, de places d'armes et de commandement à la tête de troupes vaudoises (cp ld car IV/1), genevoises (bat fus 3) et jurassiennes (rgt inf 4), le stage à l'Ecole de guerre de Paris (1964 et 1966) exerce, hors normes, la vivacité d'esprit et les facultés d'analyse du futur officier général. Sa description de l'inspection du général de Gaulle à l'Ecole du Champ de Mars, transformée pour la circonstance en véritable camp retranché, est un morceau d'anthologie. Il reconnaît toutefois la qualité des maîtres, l'amitié de ses camarades étrangers. Des liens solides et utiles plus tard se nouent à Paris. Il en va autrement de la substance des cours ou de la personnalité du

général commandant: «comme tous les généraux, celui-ci ne se rend jamais... même à l'évidence.»

Ce passage obligé des espoirs de notre haut commandement lui ouvre la porte des renseignements extérieurs à l'Etat-major général (1975-1977), puis celles du Groupement de l'instruction, en qualité de sous-chef d'état-major, au grade de divisionnaire (1978-1983). Trente-huit ans après son père, le divisionnaire Michel Montfort accède au commandement de la division de campagne 2, pour trois ans seulement (1984-1986). La maladie a finalement raison de sa volonté. Mais en trois ans que d'intense présence tous azimuts! Il gagne le bureau de division tard, après de longues journées auprès de la troupe. Il défend à Berne ses choix et marque de sa présence les manifestations dominicales. Son chef de service, le major Hunziker, le rejoint en campagne pour régler les affaires courantes. Ni temps, ni distance ne l'empêchent d'indiquer à M. Kilchoer, son chauffeur, un nouvel itinéraire. Aucun cours de répétition ne lui échappe. Les journées militaires de Neuchâtel en 1986 sont une fête

plus forte, plus belle comme toute celles que l'armée anime. Chaque année, le rapport de division revêt une solennité particulière. On attend l'estocade, on entend le maître qui « n' imagine pas le génie sans courage, ni la raison sans rigueur, le commandement sans discipline, l'action sans tenue. » Le ton est donné. La consigne passe.

L'éducation aux vertus militaires, au prestige des couleurs, à la gloire des armes ne suffit pas. Encore faut-il savoir capter l'intelligence et la (bonne) volonté des hommes qui vous sont confiés, captiver, autrement dit, unir la troupe derrière le chef. D'abord par l'attention... Commandant de compagnie ou de division, une constante demeure chez le divisionnaire Montfort: l'observation, l'attention de chaque instant portée à chacun. Ceci ne signifie aucunement distance ou cloisonnement, car il est prêt à toute perception, à toute discussion.

Je me rends compte, ces dernières années, où j'ai le privilège de le rencontrer régulièrement, que cette attention témoigne d'une vaste ouverture d'esprit. Retiré, il poursuit ses réflexions en cercle restreint, avec le commandant de corps Mabillard, le brigadier Rickenbacher, entre autres amis de toujours. S'il épuise les sujets militaires, n'évoque-t-il pas aussi en connaisseur maintes figures de l'histoire ou de la philosophie, passant des Habsbourgs aux Bourbons, de Galiléi à Wille, de Pascal à Valéry, de Pierre Maritain à Maurice Zundel, d'Henri de Montherlant à Jeanne Hersch! Insatiable de savoir et ... d'écoute.



L'actualité militaire préoccupe le divisionnaire Montfort, non seulement dans le commentaire ou le compte-rendu. En praticien avisé, il révèle tôt les symptômes d'un malaise encore latent: la justification de l'armée de milice et un point essentiel, la formation de ses cadres. Il accepte le changement, mais en qualité, sans à-coups inutiles, ni perte de temps, après une analyse minutieuse en toute rigueur. Son respect des personnes s'étend aux institutions. Combien de fois ne lance-t-il pas des signaux d'alarme dans la *Revue militaire suisse*? Il en est le rédacteur en chef, de 1970 à 1978, succédant, là aussi, à son père. Plus tard, dans *Notre armée de milice*, la « Chronique du divisionnaire » est attendue avec l'intérêt que suscite un langage vrai. Il garde de ses premières armes dans le journalisme le goût de la synthèse et des sujets controversés: armée et société, le « paiement de galons », la mission de l'armée, ses traditions – entre autres thèmes – retiennent l'attention des lecteurs. La plume est alerte, parfois inci-

sive, toujours créative. Elle ne s'arrête pas au point-virgule, c'est une lame. Affûtée, brillante, elle montre la direction, sans équivoque, celle de l'honneur.

Pour certains, notion surannée. Pour le divisionnaire Montfort, seconde nature. On ne peut la passer sous silence; c'est un postulat de société. Elle lui tient à coeur, constamment. Elle s'impose d'autant plus, lorsque des cas de conscience se présentent à l'officier. Il déplore la tendance à opposer à l'honneur la notion matérialiste de l'efficacité. C'est revenir à la brutalité des temps où la fin justifie les moyens. Il constate, avec le général Spillmann, que les nazis avaient aussi le culte de l'efficacité. Ils ont échoué et se sont déshonorés. L'honneur dicte un comportement auquel ne répondent pas toutes les lois, tous les règlements. C'est la dernière référence. Produit de notre éducation, de notre civilisation, de notre société, elle est commune à tous et de portée générale. En s'inspirant de ces principes, de cette religion de l'honneur, si chère à Alfred de Vigny, l'officier sera toujours assuré de garder sa conscience en paix.

La paix que vous souhaitez, Mon Divisionnaire, la paix que vous avez maintenue en temps et lieu à votre pays comme en nous, la paix dans laquelle vous avez puisé la vigueur d'une pensée vivifiante et féconde et l'exemple que vous nous donnez. La paix que donne la confiance dans l'au revoir pour prolonger l'à Dieu.

**Colonel Dominic
M. Pedrazzini**